



APPRENTISSAGE CERTIFICAT DE SPECIALISATION JARDINIER DE GOLF ET ENTRETIEN DES TERRAINS SPORTIFS ENGAZONNES



L'APPRENTISSAGE, UN ATOUT POUR VOTRE REUSSITE

Une formation adaptée au marché de l'emploi

Nos objectifs :

- Mettre en place l'engazonnement et les éléments paysagers d'un parcours de golf et d'un terrain de sport dans le respect des règles de sécurité.
- Assurer l'entretien du gazon et des éléments paysagers des terrains de sport dans le respect des règles de sécurité et des règles du jeu de golf.
- Assurer la maintenance des installations, des équipements et des matériels dans le respect des règles de sécurité.
- Organiser son activité dans le respect de la réglementation en vigueur.

Une insertion dans la vie active

- S'initier au métier par l'acquisition des bases permettant de débiter en milieu professionnel.
- Acquérir les connaissances et les savoir-faire très techniques en lien avec l'eau et les constructions.
- Comprendre l'environnement vivant des gazons pour en prendre soin efficacement.
- Maîtriser le cœur de métier du jardinier spécialiste des surfaces engazonnées.
- Finaliser le cycle de formation par la certification et préparer son insertion.

Filière Paysagiste

- 4^{ème} - 3^{ème}
- CAPa
- BAC PRO
- **CS Jardinier de Golf et Entretien des sols Sportifs Engazonnés**
- BTSa
- Licence Professionnelle

Le CS Jardinier de Golf et entretien des terrains sportifs engazonnés est un titre délivré par le **Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire** (évaluations Unités Capitalisables : UC). Les UC permettent d'évaluer le niveau de compétence attendu en fin de formation.

Ce titre permet de s'insérer directement dans la **vie active** ou de poursuivre ses études.

- Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences.

Une individualisation du parcours de formation grâce à une équipe de professionnels entièrement à votre écoute



Taux de réussite
Voir site internet

TAUX D'INSERTION
Voir site internet

Retrouvez toutes les informations sur les formations proposées par le **CDFAA de la Corrèze** à cette adresse : <https://cdfaa-de-la-correze.com>

TAUX DE SATISFACTION
Voir site internet

CDFAA de la Corrèze

23 Murat - 19130 VOUTEZAC - 05 55 25 27 64
cfa.brive-voutezac@educagri.fr
www.cdfaa-de-la-correze.com



Apprentissage et handicap
Etablissement en capacité d'accueillir des publics en situation de handicap.



APPRENTISSAGE JARDINIER DE GOLF ET ENTRETIEN DES TERRAINS SPORTIFS ENGAZONNES



CDFAA de la Corrèze

**Titre de niveau 3
Formation en alternance**

Le jardinier de golf et d'entretien des sols sportifs engazonnés met en place l'engazonnement et les éléments paysagers d'un parcours de golf ou d'un terrain de sport. Il en assure l'entretien. Ce jardinier est employé par un golf (de 9 à plus de 27 trous), une entreprise paysagiste spécialisée dans l'aménagement et l'entretien de terrains de golf ou de sols sportifs engazonnés ou dans une collectivité territoriale.

• Objectifs :

Le CDFAA de la Corrèze, site de Neuvic vous propose une formation de **CS Jardinier de Golf et entretien des terrains sportifs engazonnés** qui répond aux besoins des professionnels.

L'objectif de cette formation est de se spécialiser principalement dans le domaine de l'entretien des terrains engazonnés comme les golfs, les aires de tennis sur gazon, les terrains de football, les hippodromes...

• Conditions d'admission et organisation pratique :

- ✓ L'apprenant doit avoir moins de 30 ans à la signature du contrat.
- ✓ Il n'y a pas de limite d'âge si l'apprenant est reconnu travailleurhandicapé.
- ✓ Certains publics peuvent entrer en apprentissage au-delà de 29 ans révolus comme les personnes ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise et les sportifs de haut niveau.
- ✓ Être titulaire d'un diplôme de niveau 3 du secteur du paysage ou d'une spécialité voisine
- ✓ Possibilité d'hébergement et de restauration
Pour les tarifs, nous consulter.

➤ Pas de pré-requis particulier hormis la maîtrise de la langue française.

• Contenu pédagogique :

➤ Enseignement technologique et professionnel :

Maintenance des équipements et des installations techniques d'un golf
(105h)

Vie sociale et professionnelle
(70h)

Approche sportive du golf
(35h)

Exploitation des terrains de golf
(315h)

Examen
(35h)

• Durée, alternance et délai d'accès :

La durée moyenne du parcours en centre est de **560 h sur 1 an**.

Le parcours alterne des périodes en centre de formation et des périodes en entreprise.

Un planning d'alternance est établi annuellement par le CDFAA de la Corrèze. La formation débute en Septembre mais il est possible d'y accéder à tout moment.

L'apprenant est salarié de l'entreprise, il est rémunéré en fonction de son âge, rémunération calculée sur la base du SMIC selon la loi en vigueur :

<https://www.lapprenti.com/html/apprenti/salaire.asp>

• Modalités d'inscription :

- ✓ Signer un contrat d'apprentissage avec un employeur.
- ✓ Retirer un dossier d'inscription au CDFAA de la Corrèze, site de Voutezac auprès du secrétariat administratif ou prendre contact avec le centre de formation.
- ✓ Réaliser un diagnostic global à l'entrée en formation afin d'adapter la formation en fonction de votre parcours.

Modalités pédagogiques :

Cours théoriques en face à face, travaux pratiques sur site et en extérieur, projets de groupe, visites pédagogiques, rencontres partenariales, participation à des manifestations.